

Du 15 octobre au 15 novembre

Avec une équipe

## Le conseiller Saint-Pierre sera candidat à la mairie

par Régent LAJOIE

NICOLET — Pour donner suite à la visite qu'ils ont effectuée à l'immeuble de M. Laurent P. Leblanc, de Nicolet, les autorités municipales se sont réunies en séance spéciale le soir même afin de retenir les services d'un architecte.

Lors de cette assemblée spéciale à laquelle assistaient le maire et les six conseillers, il a été résolu de retenir les services de M. Roland Champagne, architecte de Sorel, pour donner une information professionnelle quant à l'usage, comme hôtel de ville, de l'immeuble de M. Laurent Leblanc, situé coin Mgr Courchesne et du Buisson, à Nicolet.

Les services de l'architecte sorois ont été retenus aussi pour la préparation d'un programme technique de la construction d'une annexe ou bâtisse séparée auquel programme seraient attachés une esquisse et un estimé des coûts.

Le conseil de ville de Nicolet en a décidé ainsi sans toutefois s'engager de construire. Il semble bien que les autorités municipales aient pris une sage décision en demandant conseil à un architecte dont le rapport devra orienter les membres du conseil sur l'achat ou non de l'immeuble de M. Laurent Leblanc.

Au cours de la même séance,

le maire, M. Rémi Raiche, a été autorisé par le conseil à fournir à l'architecte tous les renseignements qui pourraient lui être utiles pour faire le travail demandé par la ville de Nicolet.

Le conseil municipal en bloc a visité l'immeuble de M. Laurent Leblanc et les membres ont été à même de constater la valeur de l'immeuble et la qualité de construction.

De prime abord, certains conseillers semblaient fort intéressés par l'emplacement et la grandeur de l'espace utilisable. Le premier plancher, occupé présentement par la Sûreté du Québec dont le bail expire le 30 avril 1973, pourrait fort bien servir aux bureaux administratifs de la ville, pendant que l'étage supérieur, lequel est actuellement occupé par les bureaux du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, pourrait dorénavant servir de salle municipale pour la tenue des assemblées.

Toutefois, il faudra maintenant attendre le rapport que fera l'architecte Champagne sur le projet. Si le coût s'avère trop onéreux, en ce qui concerne l'achat de l'immeuble, du terrain supplémentaire et de la construction de la caserne d'incendie, les autorités songeront sérieusement à une construction neuve sur un autre emplacement.



La campagne de la Fédération des oeuvres du diocèse de Nicolet se déroulera du 15 octobre au 15 novembre. Nous apercevons ici les responsables de comté, soit de gauche à droite, M. Lucien Couture, responsable du comté de Drummond, Me Jules Allard, président du

comté d'Arthabaska et M. André Gagnon, président du comté de Nicolet de même que le propagandiste général de la Fédération, M. Gilbert Leblanc de Davelluyville. N'apparaît pas le président du comté de Yamaska, M. Jean-Paul Grenier de Pierreville. (Photo LeRo)



Les responsables de la campagne de la Fédération des oeuvres du diocèse de Nicolet donnaient hier une conférence de presse à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. On reconnaît ici le président de la Fédération

des oeuvres, M. Maurice Lavalée de Pierreville, en compagnie du président général de la campagne 1970, M. Maurice Guillemette de Saint-Grégoire. (Photo LeRo)

## Dévoilement de la campagne de la Fédération des oeuvres

par Roger LEVASSEUR

NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL — Au cours d'une conférence de nouvelles donnée au motel Quatre-Saisons de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, hier midi, les responsables de la campagne de la Fédération des oeuvres du diocèse de Nicolet 1970, ont donné les grandes lignes de cette campagne et ont répondu aux questions des journalistes.

Le président de la campagne est, en 1970, M. Maurice Guillemette de Saint-Grégoire et le président de la Fédération est, comme on le sait, M. Maurice Lavalée de Pierreville.

Objectif: \$15.000

MM. Guillemette et Lavalée ont précisé que la campagne s'échelonnait du 15 octobre au 15 novembre. L'an dernier, l'objectif de la campagne avait été haussé de \$70.000 à \$75.000. Le même objectif de \$75.000 a été conservé, même s'il n'a pas été atteint.

Le président Guillemette a ajouté: "Depuis quelques années, les résultats de la campagne de la Fédération des oeuvres baissent graduellement. L'an dernier, nous avons réussi à augmenter les résultats de la collecte de \$3.000. Cette année, nous avons confiance d'attein-

dre notre objectif. Nous fondons notre confiance sur le fait que cette année encore, nous demandons cinq dollars à chaque travailleur, au lieu du traditionnel deux dollars par famille qui était en vigueur depuis 14 ans. Les gens prennent conscience depuis l'an dernier que la somme de cinq dollars par travailleur n'est pas un trop gros montant pour une campagne aussi importante que celle de la Fédération des oeuvres.

"Il se peut qu'il subsiste dans l'esprit de quelques-uns, des opinions différentes sur la qualité, la nécessité et l'utilité de l'une ou l'autre des oeuvres subventionnées. On peut avoir des opinions différentes sur la valeur de certaines organisations diocésaines et sur l'usage qu'elles font de l'argent mis à leur disposition par le conseil central, mais il nous semble qu'entre hommes de bonne volonté, il nous faut admettre qu'elles apportent dans notre diocèse, chacune dans son milieu, un élan de fraternité et un climat de charité spirituelle et temporelle qui se fait plutôt rare dans l'Eglise de notre temps.

Deboursés de l'an dernier

Plusieurs se demandent souvent où va l'argent recueilli lors de la campagne annuelle de la Fédération diocésaine des oeuvres. Ainsi, l'an dernier, mentionnons qu'un montant de \$5.000 a été octroyé pour le secrétariat de l'Action catholique diocésaine et \$10.000 pour les mouvements subventionnés par l'Action catholique soit: JOC et JOCF Drummondville et Victoriaville, M.I.C. Drummondville et Victoriaville, J.C.F. Drummondville, J.R.C. Diocésaine, scouts et guides catholiques.

Un montant de \$2.200 a été dépensé pour de l'aide à des sinistrés. La Société Saint-Vincent-de-Paul a reçu \$5.650, le comité d'information chrétienne \$2.000, les vestiaires \$15.000, le centre étudiant Sainte-Marie \$4.000, les comités de bienfaisance \$825 et Domrémy \$200.

Présidents de comté

Pour 1970, le président du comté d'Arthabaska est Me Jules Allard de Victoriaville et l'objectif fixé est de \$23.500.

Pour le comté de Drummond, le président est M. Lucien Couture de Drummondville. L'objectif du comté de Drummond est de \$28.750.

Pour le comté de Nicolet, M. André Gagnon de Saint-Célestin a accepté la présidence de la campagne 1970 et son objectif est de \$15.000. Enfin, dans Yamaska, le président de la campagne est M. Jean-Paul Grenier de Pierreville et l'objectif prévu est de \$7.750.

## Des soins prodigués à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

par Benoît AUBRY

ARTHABASKA — Les services donnés par les spécialistes à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska demeurent presque inchangés à la suite du déclenchement de la grève des médecins-spécialistes à 8 heures hier matin. En effet, hier soir, un total de 26 spécialistes étaient affectés à l'Hôtel-Dieu alors qu'en temps ordinaire, 29 spécialistes desservent des soins aux patients.

Cette situation est due à la désignation de l'hôpital par la Fédération des médecins-spécialistes comme hôpital d'urgence de la rive sud. En effet, l'Hôtel-Dieu doit desservir la région des Bois-Francis de même que celle de Drummondville et de Nicolet pour les soins requérant les services des spécialistes. Les hôpitaux de Drummondville et de Nicolet n'auront que de

petits départements d'urgence pour la durée de la grève.

Des 29 médecins spécialistes attachés ordinairement à l'Hôtel-Dieu, 18 y travaillaient pendant la durée de la grève. De plus, huit spécialistes de l'extérieur ont commencé dès hier à prodiguer leurs soins aux patients. Toutes les spécialités se trouvent ainsi couvertes pour les soins d'urgence. On sait cependant que seuls les cas d'urgence seront admis à l'hôpital pendant la durée du conflit.

D'autre part, les omnipraticiens ont continué à prodiguer leurs soins comme d'habitude. Par ailleurs, de source bien informée, on a appris hier qu'environ le quart des médecins-spécialistes du Québec devaient continuer à travailler pendant la durée de la grève pour dispenser les soins d'urgence.

## Pratique en cas de feu à Drummondville-sud

DRUMMONDVILLE (P.M.)

— Dans le cadre de la semaine de prévention des incendies, la municipalité de Drummondville-sud a procédé hier matin à une "pratique de feu" soit l'évacuation des écoles de la municipalité. Cette pratique a pour but de sensibiliser les jeunes que les dangers que représentent les incendies sont constants et qu'il faut y être préparé pour y faire face adéquatement. Ainsi par ces évacuations qui souvent ne sont considérées par les enfants que comme des récréations pendant une période ordinaire de classe, on tente de faire admettre aux jeunes une façon de procéder et d'agir dans les circonstances d'un incendie non seulement dans une école, mais aussi à la maison et dans quelque endroit public où le déclenchement d'un incendie est possible.

Les résultats obtenus à Drummondville-Sud permettent de prédire que les jeunes ont compris et qu'ils ont pris au sérieux la pratique en question. Un re-

corré d'évacuation a même été établi. Il s'agit de l'école Duvernay où la sortie des quelque 383 élèves s'est faite en exacte-ment une (1) minute. Ailleurs les temps sont légèrement plus longs mais quand même bien acceptables dans une telle situation. A l'école Chabanel les 144 élèves sont sortis en 1 1/2 minute; dans le même temps les 375 enfants de l'école Christ-Roi ont été évacués. Pour l'école St-Etienne, le temps pris par les 441 élèves pour sortir de la bâtisse a été de 1-1-4 minute. Finalement chez les plus jeunes, un temps de deux (2) minutes fut nécessaire pour faire évacuer les 334 enfants de l'école St-Simon et les quelque 291 élèves de l'école Notre-Dame.

La pratique d'hier matin fut couronnée de succès et les autorités municipales, tant de l'administration que du département de protection sont grandement satisfaites des résultats obtenus.

## Réunion laborieuse de sept aumôniers

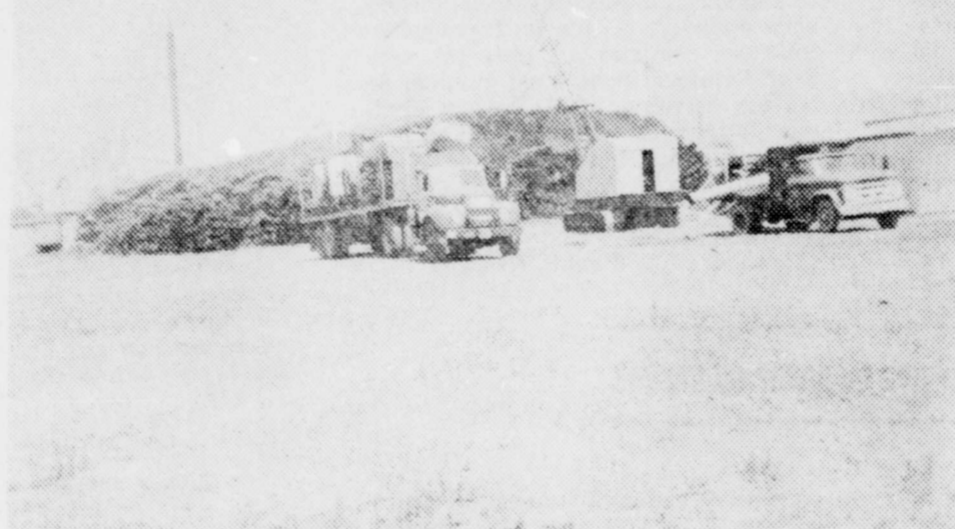
DRUMMONDVILLE (P.M.)

— C'est à Marie-Reine des Coeurs de Drummondville les 2 et 3 octobre dernier, que les aumôniers diocésains d'Action catholique passaient un week-end laborieux. En effet, 7 aumôniers diocésains d'Action catholique et deux responsables laïques faisaient table ronde autour d'une question d'actualité: "L'homme d'aujourd'hui, ses projets et l'insertion de la parole de Dieu à l'intérieur de ses cadres et à partir de l'événement". Comment le monde peut-il être le lieu de la parole de Dieu?

La veille, dans un "brain storming" chacun avait apporté ses idées personnelles sur le sens du mot "Évangélisation" et

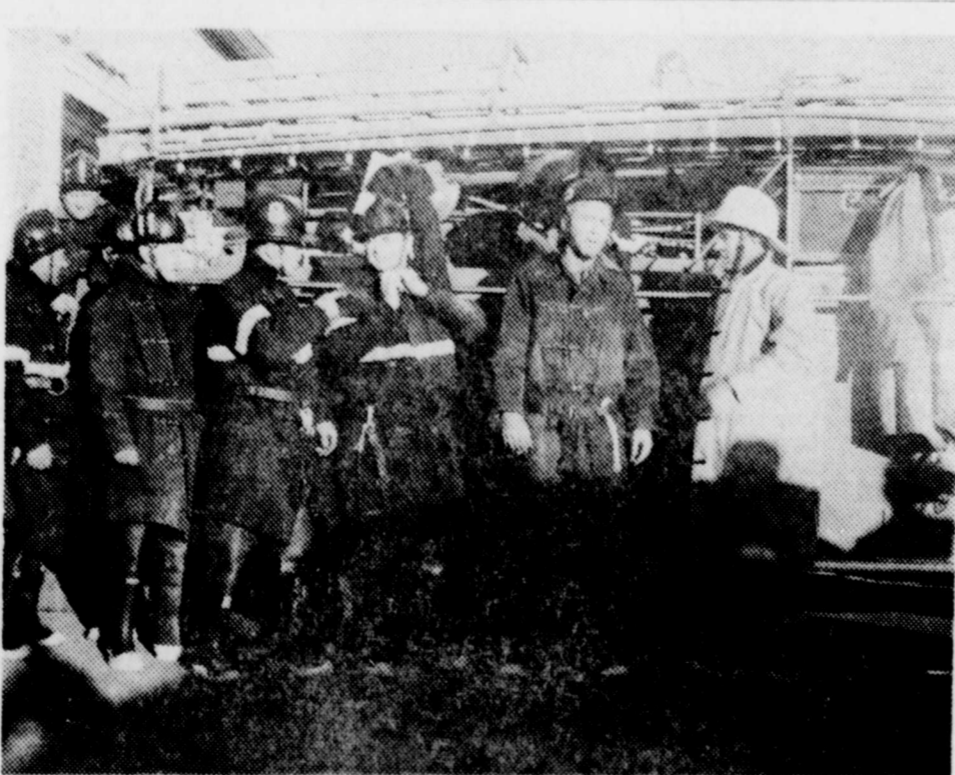
comment ce thème d'action peut se présenter aujourd'hui dans notre Eglise diocésaine.

Les responsables présents ont formulé le désir de poursuivre ces recherches dans d'autres rencontres du même genre où l'on pourra élaborer davantage et concrétiser avec les confrères qui ont été empêchés de participer à cette première réunion. Le "Quoi Faire" qui terminait le dernier paragraphe d'un document qu'on leur avait remis et qui était intitulé "Application pratique" est une porte ouverte à tous les intérêts qui auraient des suggestions, mises au point ou projets à se sujet.



La manipulation des gros billots de bois franc se fait mécaniquement aux usines de Princeville de la Weyerhoeuser (Québec) Ltd comme on peut le constater par la photo ci-dessus. De puissantes grues sont utilisées pour le déchargement des wagons, des camions qui apportent à

Princeville la matière première fournie par les forêts du Québec, principalement de la Weyerhoeuser (Québec) Ltd comme on peut le constater par la photo ci-dessus. De puissantes grues sont utilisées pour le déchargement des wagons, des camions qui apportent à



Le chef de la Brigade des Incendies de Plessisville dirige un programme d'entraînement organisé à l'intention des sapeurs durant la saison estivale. La pratique reçoit une attention particulière au cours des séances. On profite également de l'occasion pour vérifier matériel et équipement, se familiariser avec tout ce

que les pompiers ont à leur disposition pour combattre l'élément destructeur. Les instructions données par le chef M. Robert Godbout, profitent à toute l'équipe de ses dévoués collaborateurs. M. Godbout dirige d'ailleurs depuis de nombreuses années la Brigade des Incendies de Plessisville. (Photo Le Nouvelliste)

Par deux conseils sur trois

## Adoption du nouveau règlement des taxis

SOREL (L.B.) — Deux des trois conseils municipaux de la région, soit les villes de Sorel et de Saint-Joseph de Sorel, ont déjà adopté le nouveau règlement concernant le commerce du taxi dans la région. Quant à la ville de Tracy, elle doit le faire lors de la prochaine session régulière du conseil. Il s'agit d'un règlement identique qui avait été adopté par les trois villes en décembre 1963 et qui doit être modifié en ce qui concerne les tarifs. C'est à l'occasion de ce règlement que fut établi le système des taximètres dans la région de Sorel.

Nouveaux tarifs

Les nouveaux tarifs qui entreront en vigueur lorsque le règlement aura été approuvé par la Régie des Transports du Québec, sont les suivants: la charge initiale sera de \$0.50 et le coût sera de \$0.05 pour chaque sixième de mille additionnel ou fraction d'icelui.

Dans l'ancien règlement, la charge initiale était de \$0.40 et le coût était de \$0.05 pour chaque cinquième de mille ou fraction d'icelui.

Il s'agit donc d'une augmentation de \$0.20, l'ancien tarif s'établissant à \$0.60 le mille et nouveau étant à \$0.80 le mille.

Les autres dispositions de l'ancien règlement restent les mêmes. Ainsi le temps passé à attendre est payé à raison de \$0.05 par minute et comprend la période d'attente à l'endroit où la voiture-taxi a été appelée pour commencer la course, déduction faite des cinq premières minutes, le temps perdu par suite de retards inévitables aux traverses de rues, le temps pendant lequel la voiture-taxi a été en arrêt sur les instructions du voyageur.

Il ne doit être rien exigé pour le temps perdu par suite de fonctionnement défectueux de la voiture taxi ou de l'incompétence de son conducteur, ni pour le temps perdu par suite de l'ouverture du Pont Turcotte, lorsque le taxi devra attendre avec ses clients que le pont referme.

Nombre de taxis

Le nombre de permis que la ville de Sorel est autorisée à émettre est limité à 32 jusqu'à ce que la population atteigne 23.000 âmes. Lorsque ce chiffre sera atteint, elle aura le droit d'émettre un permis additionnel et, par la suite, elle pourra émettre un permis à chaque fois que sa population augmentera de 700 âmes.

Pour sa part, la ville de Tra-

cy est autorisée à émettre 19 permis jusqu'à ce que sa population atteigne 14.000 âmes au dernier recensement. Quand ce chiffre sera atteint, elle pourra émettre un permis additionnel et, par la suite, elle pourra émettre un permis à chaque fois que sa population augmentera de 700 âmes.

Quant à la ville de Saint-Joseph de Sorel, elle peut émettre huit permis jusqu'à ce que sa population atteigne 6.700 âmes. Une fois ce chiffre atteint, elle pourra émettre un permis additionnel et, par la suite, un autre permis à chaque fois que sa population augmentera de 700 âmes.

Chaque propriétaire de taxi n'aura droit qu'à un permis de taxi. Les droits acquis seront cependant respectés.

Tout propriétaire de taxi détenant un ou des permis émis par la ville de Sorel, la ville de Saint-Joseph de Sorel ou de Tracy, devra payer à la ville de Sorel, pour chacune des voitures pour lesquelles il détient un permis, un droit ou licence annuelle de \$25.00. Il doit payer le même montant pour chacune des deux autres villes. Pour le renouvellement de son permis, il doit produire un reçu des autres villes attestant que les droits exigés ont été acquittés.

A l'occasion d'une séance spéciale

## Le conseil retient les services d'un architecte

par Roger LEVASSEUR

VICTORVILLE — Dans un communiqué de presse, M. Denis St-Pierre, conseiller actuel de la ville de Victoriaville a rendu officielle sa décision de porter sa candidature à la mairie de la ville reine des Bois-Francis.

En prévision des élections du premier novembre 1970, comme il le mentionne, le candidat St-Pierre travaille au développement de Victoriaville depuis six ans. Il travailla d'abord à l'organisation des loisirs de Victoriaville et en 1967 il était élu comme conseiller.

Expliquant sa décision d'être candidat à la mairie, le conseiller St-Pierre souligne: "Face à l'immensité du travail qu'il y a encore à accomplir et aussi à l'appui et la collaboration que m'ont toujours accordés les citoyens de Victoriaville j'accepte de poser ma candidature comme maire".

M. St-Pierre continue: "Ma participation aux affaires municipales au cours des dernières années m'a permis de découvrir dans une grande mesure l'ampleur des besoins de la population de notre ville, tant au point de vue humain qu'au point de vue services communautaires. Pour répondre le plus adéquatement possible à ces besoins, je crois qu'il est nécessaire de transformer radicalement le rôle du conseil municipal par rap-

port à la population. Pour cette raison, j'entends proposer à la population un nouveau rôle pour le conseil municipal".

Une équipe

Dans la dernière partie de son exposé, le candidat St-Pierre ajoute qu'un maire ne peut travailler seul et qu'en plus de la collaboration de la population et des employés municipaux, il a besoin de la collaboration de conseillers compétents.

Le candidat à la mairie a donc l'intention de présenter une équipe de candidats pour les postes de conseillers. Cette présentation doit se faire dans

une semaine.

Pas d'opposition

On sait que le maire de Victoriaville M. P.A. Poirier a annoncé sa décision de se retirer de la politique municipale. Actuellement le candidat Denis St-Pierre est le seul connu pour le poste de maire et dans la plupart des milieux on s'accorde à dire qu'il n'aura aucune opposition.

Le candidat St-Pierre est le frère du ministre québécois de l'Éducation M. Guy St-Pierre et le beau-frère du ministre québécois des Richesses naturelles M. Gilles Massé.

## Constatation d'un vol commis au club Aramis

DRUMMONDVILLE (P.M.)

— Les policiers drummondvillois ont constaté au cours de leur ronde de sondage de porte dans la nuit de mercredi à jeudi un vol au club Aramis. Le vol a été constaté vers 4h50 a.m., alors qu'une vitre de la porte menant au Club Aramis au deuxième de la bâtisse située à l'angle des rues Brock et Bédard, avait été brisée. Les intrus s'étaient rendus direc-

ment au bar du club où ils ont défoncé le tiroir-caisse et se sont emparés de l'argent, de billets de 100-Québec et d'une caisse de cigaretttes. Le montant global du vol se chiffre aux environs de \$800. Les policiers municipaux enquêtent dans l'affaire et les indices seraient assez nombreux pour permettre aux limiers de suivre de bonnes pistes.

# éditorial

## Un véritable cas de conscience

Le gouvernement libéral du premier ministre Pierre Elliott Trudeau est revenu une fois de plus à la charge avec "son défi de la société juste". Cette fois, les principes mêmes de ce slogan politique qui a valu tant de succès à M. Trudeau lors des élections de 1968, sont contenus dans le discours du trône que le lieutenant-gouverneur du pays M. Roland Michener a lu en inaugurant la troisième session de la 28e Législature.

En fait, M. Trudeau n'apporte rien de nouveau. Il se contente de belles paroles pour rappeler le défi qu'il avait lancé il y a trois ans à tous les Canadiens. Cette société juste, vue par M. Trudeau, est certes souhaitable, mais on doute fort que dans les circonstances présentes que le gouvernement puisse atteindre son but.

On espérait, face aux problèmes qui divisent actuellement les Canadiens, telle la situation économique, hélas précaire, que M. Trudeau allait apporter des solutions radicales et très précises sur le problème. Il s'est, malheureusement, contenté de les effleurer trop sommairement.

Nous sommes certainement en faveur de cette fameuse société juste. Mais pour y arriver, il faudra obligatoirement que le gouvernement Trudeau apporte les mesures nécessaires pour remédier aux différents disparités qui assaillent les Canadiens. C'est de là que jaillissent actuellement tous les maux sociaux et les problèmes économiques.

Sans cette préoccupation première, il sera futile d'aborder la question

de la société juste. Pour édifier cette société tant désirée, il faut obligatoirement, et c'est là la seule solution, commencer à dresser des prémices sérieuses, desquelles découleront différents chambardements administratifs, sociaux et économiques, pour en arriver finalement à structurer cette nouvelle société que tout le monde désire.

Naturellement, le discours du trône ne contient pas uniquement un produit "réchauffé". Certains points méritent une attention toute particulière et s'inspirent directement des problèmes actuels et prochains auxquels les Canadiens doivent faire face. Le gouvernement désire entre autres aider davantage les municipalités, les consommateurs et les gagne-petit. C'est là une heureuse initiative qui portera éventuellement des fruits en vue de l'édification de cette société juste. Mais, il ne faudrait pas que ce ne soit là que des paroles pieuses et sans lendemain.

Toutefois, il nous est permis de dénoter une certaine prise de conscience du gouvernement face au grave problème de l'habitation au pays. Afin de remédier, un tant soit peu, à un exode éventuel des Canadiens qui vivent présentement dans les régions rurales vers les grandes villes, (on prévoit en effet que d'ici la fin du siècle 80 p.c. de la population canadienne vivra dans des grands centres) le gouvernement envisage de placer la coordination de ses activités dans ce secteur sous la responsabilité d'un ministre d'Etat responsable des Affaires urbaines et du Logement.

L'un des éléments les plus posi-

tifs du discours du trône est sans contredit la création d'un ministère destiné à combattre la pollution du milieu. On connaît, depuis fort longtemps, le danger qui nous guette face au problème de la pollution des mers et de l'atmosphère. C'est là une heureuse initiative qui nous permet d'ores et déjà d'envisager une vaste offensive gouvernementale contre ce problème.

Il est par contre malheureux de constater que le gouvernement Trudeau n'apporte que très peu de précision sur les questions économiques. Tout en admettant que la présente conjoncture économique n'est pas tellement favorable, le gouvernement s'inquiète de la hausse des coûts qui distancent le rythme de la productivité et que certains secteurs ou régions se voient privés d'une part raisonnable de la richesse nationale.

On connaît la lutte que le gouvernement fédéral a menée au cours des derniers mois contre l'inflation. On sait également que cette lutte s'est terminée par un mini-succès et que parallèlement on a ouvert la porte à un autre problème soit celui du chômage. Le gouvernement devra donc tenter, et ce le plus tôt possible, de remédier à cette lacune sans quoi il sera futile et erroné de parler de "société juste".

Sommaire, le discours du trône n'apporte rien de nouveau. Il est beaucoup plus un cas de conscience qu'un véritable document qui nous permet d'entrevoir avec précision et clarté les politiques futures du gouvernement.

Réjean LACOMBE

## Il ne faudrait pas oublier certaines priorités

Pendant que tout le monde parle de regroupement municipal, à bon droit d'ailleurs, il ne faudrait pas oublier certaines priorités qui font que notre région n'est pas au diapason des autres régions économiques de la province. Nous voulons parler des travaux de la Transquébécoise, laquelle fait parler beaucoup d'elle, probablement parce qu'elle prend bien du temps à accoucher! Pourtant, il n'est pas de politicien qui ne se soit servi de ce sujet comme tribune lors d'inaugurations de toutes sortes, l'a servi à toutes les sauces, les unes plus piquantes que les autres, et encore nous n'avons que quelques milles de ce fameux tronçon qui a déplacé beaucoup plus de salive et d'encre que de gravier.

Le Comité des voies routières de la Chambre de Commerce de Shawinigan a fait de nombreuses études, a multiplié les pressions depuis quelques années afin que se concrétise le plus vite possible cette voie qui amènera enfin de l'air et de la vie à notre région. C'est bien l'intention de ce corps intermédiaire de continuer ses efforts à tous les niveaux. Il ne suffit que d'un étranger à la région pour s'exclamer de l'état pour le moins ancestral de nos routes et, "comment se fait-il que nous endurons cette situation intolérable"? Il s'agit d'être dans

un trou pour ne pas voir, ou être dans la misère pour ne pas comprendre le bien-être des autres qui sont mieux pourvus. Dix-huit milles séparent la rue Trudel, du pont de Trois-Rivières. Ces 18 milles ont l'air interminables pour plusieurs, et on se demande vraiment s'il ne serait pas possible d'employer nos sans-travail et nos outils pour oeuvrer, beau temps mauvais temps, jour et nuit pour se rendre au moins à la route 19B.

Pendant ce temps, Grand'Mère veut bien avoir un nouveau pont. Où sera-t-il? Trois endroits peuvent être choisis. A côté du vieux pont actuel, lequel est trop étroit et soumis à une circulation intense, il faudra déplacer des milliers de tonnes d'agrégats. Enfin une idée fait son chemin, c'est que la route actuelle qui entre à Grand'Mère, pas loin de l'hôpital Lafleche continue en arrière pour se rendre à la rivière St-Maurice et traverser cette dernière à peu près à la hauteur de Garneau. Mais les opinions sont partagées sur la priorité pour savoir quel pont sera érigé le premier. La Transquébécoise doit-elle être une route desservant les villes en plein cœur, ou plutôt une voie rapide, avec plusieurs sorties pour ceux qui veulent en sortir ou l'emprunter? Là est la question.

Enfin, une raison qui milite pour l'urgence de cette route, c'est bien l'a-

ménagement du parc national en Mauricie. Comment les touristes feront-ils pour sortir d'ici ou s'y rendre, si nous n'avons pas les routes assez larges et modernes pour les accueillir. Presque toutes les fins de semaine, et encore plus lorsqu'il y a des festivités telles le 24 heures de nage de La Tuque, la classique de canots ou le festival western, nos routes sont encombrées et, circuler devient un vrai pari contre la mort. Circuler à pas de tortue, sur des routes construites il y a 30 ans et plus, c'est dépassé. Alors qu'on prenait 25 minutes il y a 15 ans pour aller à 20 milles de Shawinigan, maintenant, c'est plus souvent 45 minutes, et à la condition de ne pas se faire doubler dans les courbes, sur les lignes blanches doubles, ou dans les zones de 30 milles. Probablement que le conducteur québécois devient plus dangereux que ceux des autres régions parce que conduire devient un supplice. Nous demandons à toutes les associations de nous appuyer, et que la Transquébécoise se continue au plus tôt vers Saint-Boniface, pour ainsi éliminer le fameux carrefour de la baie et diminuer le taux des accidents tout en permettant à nos industries d'effectuer un transport à coût moindre et permettre de mieux concurrencer les autres compagnies.

Paul-E. NOLLET

## revue de la presse

### L'automne et l'hiver

Nous sommes entrés pour tout de bon dans la saison d'automne - nous connaissons les premières manifestations de l'hiver: les arbres se dépouillent graduellement de leurs feuilles, les nuits et même les jours deviennent de plus en plus frisquets.

Chaque année, le feu cause en notre pays pour des millions de dollars de dommages et des centaines de personnes en sont les victimes, de sorte que la somme des destructions causées par l'incendie au Canada est l'une des plus élevées au monde. Et c'est parmi les enfants que le feu fait le plus de victimes.

Devrait-on rappeler que la prévention est essentielle si l'on veut en autant que possible être à l'abri de ce fléau annuel qui marque chaque hiver au Canada?

A l'origine de chaque incendie, on retrouve toujours comme cause principale les sources de chaleur sous toutes leurs formes. Ces sources de chaleur devraient donc être étudiées avec soin pour déceler les dangers qu'elles peuvent offrir: installation défectueuse, mauvais entretien, mauvais usage, malpropreté sous toutes ses formes. On révèle que 75 pour cent des incendies sont attribuables à ces causes.

La connaissance des causes d'incendie permet de les prévoir et, dès lors, d'en supprimer un certain nombre en obéissant à des règles particulières de sécurité. Mais, outre cette connaissance, il faudra toujours se préoccuper de rechercher les mesures capables de limiter les effets.

En plus de la propreté et du bon état des systèmes de chauffage, qui sont les bases de la sécurité, on attire également l'attention sur d'autres causes d'incendies qui pourraient être éliminées.

Y a-t-il plus triste nouvelle que celle qui nous apprend que des enfants ont été brûlés vifs dans leur propre foyer?

La tristesse, pourtant, s'accompagne d'une profonde pitié lorsque les parents avouent ensuite: "Mais nous ne les avons laissés seuls que quelques minutes!" Car on sait que leurs

nuits seront longtemps hantées par le souvenir des funestes conséquences de leur imprévoyance coupable.

Le feu, en effet, éclate rarement par accident et les incendies sont le plus souvent le résultat de négligences stupides et involontaires.

Chacun de nous a, envers ses enfants, la société et soi-même, le devoir de veiller à ce que les petits soient à l'abri du danger.

### JSSS au Canada

Le nom nous dit assez qu'il s'agit de ce type de français qui n'a de français que la langue. Or ce genre d'hommes aux ascendances douteuses ne nous a jamais valu rien qui vaille. Nous ne sourions guère quand nous les voyons arriver, car nous craignons avant tout les manifestations de leur caractère trop facilement définissable dans le sens de l'opportuniste.

Ce M. Servan-Schreiber est venu nous signifier, et en anglais par dessus le marché, que nous, du Québec, manifestons des tendances rétrogrades en parlant d'indépendance. Pour lui le fédéralisme serait la formule la plus acceptable au Canada et les francophones du Québec, trop souvent brimés dans leurs aspirations n'auraient rien de mieux à tenter que de s'y raccrocher. Peu importent à ses yeux les inégalités voulues par le système, les situations défavorables que l'on trouve à tous les paliers pour notre ethnie; l'analyse du défi américain, à l'invitation de qui l'on sait, est venu nous donner un petit cours de constitutionnalité.

Nous redressons le poil quand un étranger vient se mêler aussi inopportunistement de nos affaires. L'incorrection du geste sera d'autant plus intolérable à la fierté des Québécois qu'elle est le fait d'un visiteur venu de France. On a ostracisé, par exemple, le général de Gaulle pour avoir clamé à Montréal: "Vive le Québec libre". Alors pourquoi tolérerait-on qu'un Jean-Jacques Servan-Schreiber, ami

personnel de M. Trudeau, vienne anathémiser ce même Québec libre, et cette fois à Toronto, à la grande satisfaction de la majorité anglophone.

La personnalité singulière de cet intrus aux belles manières vient de provoquer contre elle un vote de non-confiance, à Bordeaux, où M. Chaban-Delmas, premier ministre de France, a littéralement anéanti les prétentions électorales de M. Servan-Schreiber. Voilà donc un homme que ses compatriotes évincent au titre de citoyen à l'esprit internationaliste et dont les théories politico-sociales appellent de sérieuses réserves.

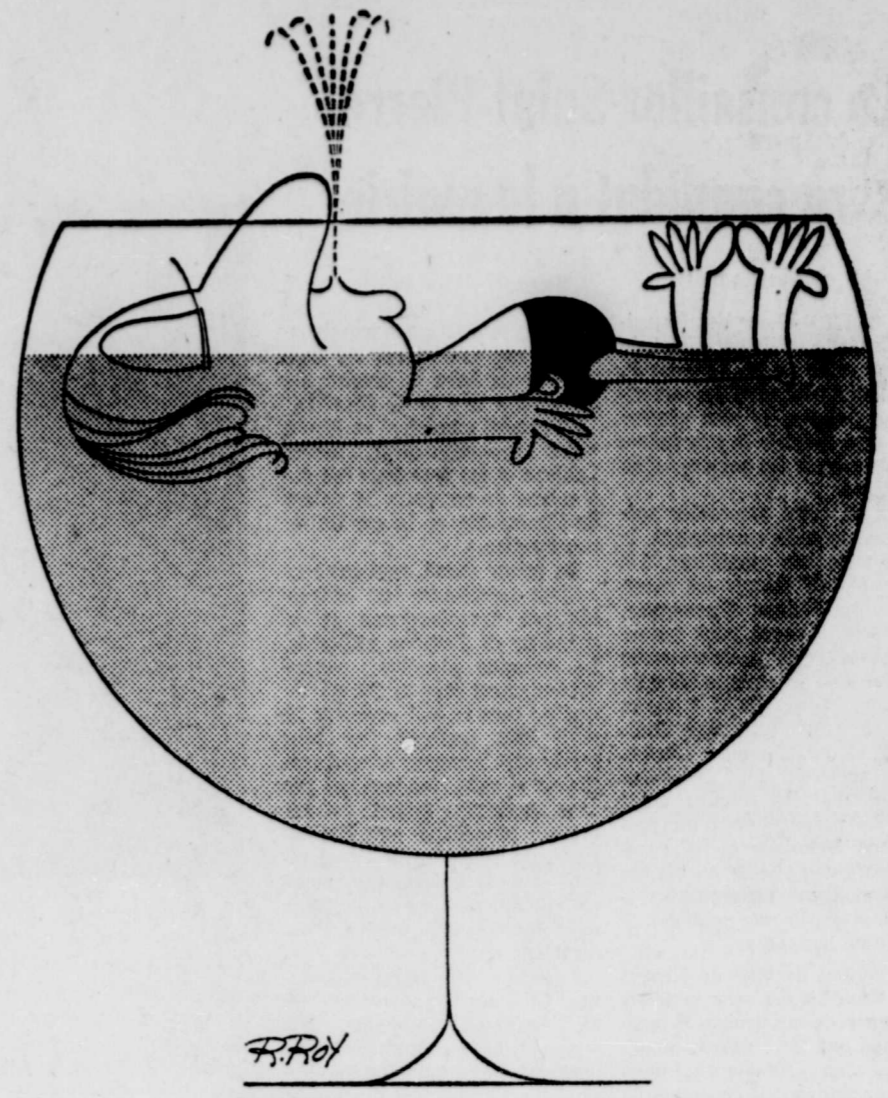
Nous aimons mieux cette race de Français authentiques issus de l'histoire qui, en maintes occasions, nous ont visités, se sont sincèrement penchés sur nos problèmes et les ont analysés avec objectivité avant d'en proposer les solutions.

Après les événements politiques des dernières années, au Québec, que l'on soit fédéraliste, nationaliste modéré ou indépendantiste, les propos de M. Servan-Schreiber sur la constitution canadienne paraîtront toujours irrecevables, car ils sont marqués au coin de l'ingérence et de l'opportuniste. En bon courtisan, le brillant essayiste n'aurait-il pas préféré le parti du plus fort à la maison du plus faible?

Nous n'affirmons pas que M. Servan-Schreiber a tort dans l'absolu en se posant en défenseur de la thèse fédéraliste. Nous n'oserions nier à cet esprit délié le droit de formuler sa propre philosophie en marge du problème canadien. Ce que nous lui reprochons volontiers, à la suite de plusieurs au Québec, c'est de s'être immiscé dans nos affaires avec un certain sans-gêne, à une période de notre vie nationale où nous tentons de restructurer le principe constitutionnel en termes d'égalité et de justice entre les deux principaux groupes ethniques du pays.

Des interventions de ce genre ont rarement aidé la cause de l'unité canadienne.

Clément MARCHAND  
Le Bleu Public  
Trois-Rivières



SPÉCIALISTES: À VOTRE SANTÉ!

## votre/opinion

### La vérité choque

Je ne puis faire grand chose sinon que d'appuyer fortement les articles déjà parus en faveur du prêtre que l'on cherche, c'est-à-dire le père Yvon Poirier ainsi que l'un de ses compagnons le père André Dumont.

Pourquoi avoir attendu deux mois pour soulever cette homélie, que nous commençons à adapter à la vie courante. C'est peut-être que certains se sont sentis visés, ne sommes-nous pas dans un pays libre, le Christ n'a-t-il pas été critiqué par les scribes et les pharisiens comme le disait un article?...

Est-ce que nous voulons décourager cette équipe, qui est sans cesse au travail, POUR NOUS, qui s'occupe de la jeunesse? Ou peut-être cela vous fait-il vieillir?

Ecoutez bien, cette équipe des messes rythmées ne fait pas qu'ATTIRER du monde, mais le plus extraordinaire, c'est qu'on se sent chez nous, chez eux, et ça, parce qu'elle sait si bien nous mettre en relation avec le Christ.

De grâce servez-vous de votre "COCO".

Nous travaillons dans un même but et SOUVENEZ-VOUS que la vérité choque!...

Louise Loranger  
286 Loranger, Cap.

### Un appel

"Mon Dieu, faites l'unité des esprits dans la vérité et l'union des cœurs dans la charité". N'est-ce pas l'appel suppliant que tous les chrétiens du diocèse doivent lancer au Christ, au moment où il y a un risque de division au sein d'une partie de notre Eglise diocésaine et ce, sur la terre de Notre-Dame du Rosaire.

La prière vaut toujours pour éclairer et apaiser et unir les bonnes volontés.

QUI veut s'engager dans la contestation, avec FOI et ESPERANCE...

### Le fleuve de la honte

Si le St-Laurent coulait au cœur de Berlin, on l'appellerait le fleuve de la honte. Tout comme le fameux mur qui divise les deux Allemagnes, notre fleuve à Québec est devenu véritablement la honte et le symbole de l'impuissance de nos politiciens à tous les niveaux de gouvernement.

Inutile en effet de rappeler les innombrables rapports et les promesses électorales pour régler le grave problème des communications à la hauteur et en bas de Québec. Cette région, la première colonisée en Amérique du Nord, est encore à la recherche d'un lien moderne, normal et rapide pour franchir deux ou trois mille pieds d'eau.

Dès 1895, à une époque où l'auto n'existait pas encore, des ingénieurs ont enfoncé dans leurs tiroirs un projet de pont de chemin de fer entre Lauzon et Montmorency, via l'île

d'Orléans. C'est qu'à l'époque on songeait un peu à la population qui habitait plus densément les deux rives du St-Laurent à l'est du Québec, alors que Ste-Foy n'était qu'une insignifiante bourgade.

La construction du pont de Québec à deux voies ferrées, à sept milles à l'ouest de la capitale, a frustré pour 50 ans les populations du centre-ville de Québec-Lévis, de la côte de Beauré et de la rive Sud, désaxé complètement le développement du réseau routier de la région de Québec, favorisé uniquement le développement du secteur privilégié de Sillery-St-Foy, entraîné la construction du pont Frontenac... inauguré avec trois ans de retard.

Quant au pont de l'île d'Orléans, c'est un cul-de-sac, une pièce d'antiquité dangereuse en dépit d'un rafistolage permanent. Il force à un détour quotidien de six milles les habitants du secteur de villégiature le plus achalandé de l'île. Il aboutit d'ailleurs à la route la plus primitive et la plus négligée de toute la région de Québec... que les dépliant touristiques chantent avec envie, mais qu'aucun touriste n'a envie de revoir deux fois.

On rapporte que le gouvernement songe même à supprimer les traversiers entre Québec et Lévis, et à instaurer un service d'autobus express via le nouveau (prochain) pont Frontenac? Les piétons vont y trouver un avantage douteux tandis que les automobilistes, surtout ceux remontant de Montmagny, partant de la côte Beauré ou du centre-ville Québec-Lévis, vont continuer à prendre une heure ou deux (à 20 milles à l'heure) pour se rendre d'une rive à l'autre via mille feux de circulation... car le Métropolitain, c'est un projet de 20 ans qui sera terminé en 35 ans!

Plus heureux que nous, comme les Saguenéens qui ont eu "leur" boulevard Talbot avant que les Québécois aient une route convenable pour aller à Montréal, les Sorélois de Robert Bourassa auront "leur" autoroute de l'acier avant que les "colons" de Québec ou les sorciers de l'île d'Orléans puissent sortir de leur trou. Et les Newyorkais se rendront plus vite à leur club privé de la Mauricie (via la Transquébécoise) que les gars de la côte de Beauré au Carré d'Youville!

Ce qu'il nous faut au plus tôt, c'est un pont-tunnel entre les deux rives du St-Laurent via le bout de l'île d'Orléans. Comme ce pont peut prendre 10 ans avant qu'on en voit la couleur, que Jean Marchand, Robert Bourassa et les autres ministres forts en développement économique et plein emploi, se forcent en attendant pour nous donner un téléphérique (pour piétons) à la hauteur de la Citadelle et construisent quelques traversiers modernes pour relier les quais à eau profonde de Lauzon de Ste-Pétronille et d'ailleurs... On n'aura jamais assez de bateaux pour tous ceux qui veulent communiquer entre les deux rives... surtout le dimanche quand le pont et la route de l'île d'Orléans deviennent le lieu de rendez-vous du tout Québec automobile.

Gérard LANGLOIS,  
10, rue Laflamme,  
Ste-Pétronille,  
île d'Orléans,  
Québec.

## le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée  
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:  
Au Cœur du Québec  
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot  
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis  
Autres Pays:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
18.00	10.00	6.00	2.50
30.00	16.00	9.00	4.00
35.00	20.00	12.00	5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement No. - 0746

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

● Une séance d'information sera donnée par le département d'administration et d'économie de l'Université à Trois-Rivières, mercredi prochain à 20 heures à l'hôtel Manoir Victoria. Les sujets traités seront le BECAE (Bureau d'étude et de consultation en administration économique), les cours de perfectionnement, le certificat en administration et les diplômés universitaires.

● Le club social Jacquémy Inc. invite tous les intéressés à une soirée récréative, samedi à 8h.30 à l'école de danse Crystal, située au 361, rue Girouard à Arthabaska. L'entrée sera gratuite.

● Le maire de Ste-Victoire M. Arsène Tourigny, l'ex-maire et ex-ministre Wilfrid Labbé, de même que les journalistes et des amis personnels de M. et Mme Claude Samson du motel Lion d'Or de Victoriaville avaient été invités mercredi soir à l'inauguration du Steak-House de cet établissement. On souhaite plein succès à ce nouveau steak-house.

● Les Mignonnettes Royales en collaboration avec le corps des Ecuyers de Victoriaville organisent une soirée de bingo pour le 20 octobre à 7h.30 au centre catholique. Il y aura 15 tours réguliers de \$10 et une télévision sera offerte comme prix de présence. Les profits de cette soirée, à laquelle tous les intéressés sont invités, iront particulièrement au corps des Ecuyers.

● Les marchands et hommes d'affaires du centre ville de Sorel, qui sont membres de l'Association des Hommes d'affaires nouvellement remise sur pied, sont maintenant identifiés à l'aide de flèche jaune, peinte sur le trottoir en face de leur établissement. On souligne que l'Association compte déjà 39 membres en règle et le recrutement se continue. Plus de cent marchands et hommes d'affaires possèdent des commerces et maisons d'affaires dans le centre-ville de Sorel.

● Le club Optimiste de Nicolet organisera une autre soirée bavaroise. Cette soirée devrait avoir lieu dans l'une ou l'autre des deux premières fins de semaine de novembre. On se souviendra qu'au printemps dernier, le club Optimiste avait organisé une soirée du genre qui avait obtenu un franc succès.

● De plus, le club Optimiste organisera comme à chaque année, une Semaine d'appréciation de la jeunesse. Cette semaine est prévue pour le mois de novembre. Les dirigeants se réuniront prochainement pour établir les modalités de cette semaine.

● Le docteur Armand St-Onge, de Nicolet, est en excursion de chasse depuis déjà plusieurs jours. Il ne s'agit pas de n'importe quelle chasse à l'original s'il vous plaît! Comme le souligne le président du club Richelieu dans son dernier bulletin: "Quelle fête pour les originaux".

● Les édiles municipaux de Nicolet n'ont pas reçu le rapport qu'ils avaient demandé au chef de police de Nicolet, M. Edouard Beaulac, au sujet du constable Gilles Roy. Le chef devait soumettre un rapport sur le policier dès la séance du 5 octobre. C'est le conseiller Gaudreault qui a soulevé la question au dernier conseil municipal.

● Michel Ouellet de Victoriaville a été condamné à \$100 d'amende et s'est vu enlever son permis de conduire pour une période de six mois après qu'il eut plaidé coupable devant le juge Gilles LaHaye aux accusations d'avoir omis d'arrêter son véhicule sur les lieux d'un accident et d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies.

● Clément Tousignant qui purge actuellement une peine de sept mois pour différents délits a plaidé coupable aux accusations de deux vols de motos et a été condamné par le juge La Haye à un mois sur chacun des chefs à être purgé concurremment avec son emprisonnement actuel.

● Le club Optimiste de Victoriaville a adressé une lettre de remerciement à la ville d'Arthabaska pour leur collaboration lors des courses de boîtes à savon qui se sont déroulées sur la rue Girouard à Arthabaska dimanche dernier.

## Editorial des Travailleurs chrétiens de Drummond

DRUMMONDVILLE (P.M.) — Le mouvement des Travailleurs Chrétiens de Drummondville publiait dernièrement dans son bulletin sa position sur le syndicalisme et l'engagement dans un éditorial intitulé "Jopin' que". Le syndicalisme étant d'un sujet brûlant d'actualité à Drummondville depuis quelque temps avec la fermeture de deux usines mais la continuation du travail de la cellule syndicale qui représente ces employés, et de plus avec la mise à pied d'un certain nombre de vendeurs dans un non moins certain garage qui voulaient se syndiquer, il semble valable de présenter le texte de cet éditorial.

"Le syndicat est certes un organisme utile pour les travailleurs, mais...le syndicat, c'est quoi? Est-ce que le travailleur est l'instrument du syndicat ou si le syndicat est l'instrument du travailleur?"

"Tout dernièrement, les ouvriers de la construction demandaient la parité de salaire avec les ouvriers de la région de Montréal. Ce droit leur a été refusé et, de plus, une loi spéciale les obligeait à retourner au travail. Nos législateurs ont donné comme raison, qu'une telle grève nuirait à l'économie de la province".

"Les médecins, les avocats, les notaires, les comptables et les ingénieurs obtiennent par l'entremise de leur association respective le droit de fixer des honoraires ou des salaires. Pourquoi refuse-t-on ce droit aux travailleurs par l'entremise de son syndicat?"

"Devant un fait semblable, est-ce que les membres des associations professionnelles ont

plus de pouvoir que les travailleurs? Les associations professionnelles qui regroupent des minorités ont-elles plus de pouvoir que les syndicats qui regroupent une majorité? Tous les travailleurs ont un défi à relever, soit celui de revaloriser la raison d'être de leur syndicat. Dans la vie, il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche. Il faut les créer et les solutions viendront".

"Face au syndicalisme, nous devrions, de plus en plus, nous engager personnellement et positivement afin de parvenir à des objectifs raisonnables et réalisables. Quand arrêterons-nous de parler de salaire qui devient, en quelque sorte, un cercle vicieux avec l'augmentation du revenu qui entraîne une augmentation du coût de la vie (impôts-taxes) tout ça pour en arriver à ne pas être plus riche et peut-être plus pauvre qu'avant".

"Comme travailleurs, nous avons aussi besoin de se sentir quelqu'un, et aussi être reconnus par nos semblables, être respectés, compris, écoutés. Notre condition humaine de travail, qu'est-ce que ça vaut en \$. Lorsque nous aurons acquis sur le marché du travail, qu'en somme, nous sommes le capital le plus important, nous serons payés en conséquence. Vous savez: la lune on l'a pas, mais on a réussi à marcher dessus".

"Comme chrétiens, nous devons y mettre de la bonne volonté. C'est un souhait peut-être trop évangélique pour 1970, mais c'est celui que nous devons faire tous ensemble afin d'atteindre des objectifs valables. RIEN NE NOUS EMPECHE D'ETRE ORIGINAL".

ODANAK (Spéciale) Récemment, toute la population de la Réserve indienne abénaquise d'Odanak, était en liesse pour rendre hommage à l'un des leurs, M. Joseph O'Bomsawin l'un des rares survivants des zouaves pontificaux ayant servi de 1913 à 1919.

Une cérémonie imposante et sans précédent, marqua la décoration du zouave pontificaux, Joseph O'Bomsawin, pour ses éminents services rendus aux siens et sa constante collaboration à toute initiative pour le bien-être des indiens d'Odanak, la reconnaissance de leurs droits et la sauvegarde de leurs intérêts.

Les organisateurs de cette fête de la reconnaissance ont voulu la faire coïncider avec la célébration du centenaire de la fondation du régiment des zouaves pontificaux canadiens. Plusieurs centaines de visiteurs, de dignitaires ecclésiastiques et civils, furent reçus avec pompe par la population d'Odanak dont une cinquantaine avaient revêtu leurs costumes d'apparat. Après l'accueil chaleureux à l'entrée de la réserve et le "Salut réglementaire", le cortège imposant se rendit à l'emplacement de l'église où se déroulèrent les festivités. Le chef W. Watson entouré de son conseil, de M. l'abbé R. Dolan, prêtre missionnaire d'Odanak, les zouaves pontificaux sous le commandement du major J.-L. Parent, et de distingués visiteurs et sympathisants, venus de Shawinigan, Grand'Mère, Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, rendirent un vibrant hommage aux zouaves pontificaux et au héros de la fête M. Joseph O'Bomsawin. Bien que ce dernier hospitalisé à l'hôpital Cooke, trouva le courage de se rendre dans sa Réserve natale pour remercier les organisateurs de cette belle fête ainsi que tous ceux qui, se joignirent au cortège imposant qui défila sur l'emplacement de l'église paroissiale. Plusieurs dignitaires prirent la parole, pour souligner le mérite des zouaves pontificaux et faire l'éloge du récipiendaire de la magnifique médaille d'or avec les inscriptions du Souverain Pontife et celles du centenaire de fondation du régiment des zouaves pontificaux.

Visiblement très ému de ce vibrant hommage que lui rendait la population d'Odanak

et les nombreux visiteurs venus de partout, le héros de la fête, M. Joseph O'Bomsawin remercia le chef et son conseil, le commandant du 2ème Bataillon, le major J.-L. Parent, M. le curé Dolan et les nombreux dignitaires, dont le Rév. Chs.-Ed. Robert, aumônier, en un mot tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette belle fête. Il fit l'éloge des zouaves pontificaux, rendit hommage à leur dévouement et à leur courage. Il rappela également le souvenir des disparus. M. O'Bomsawin réitéra son attachement à la Réserve indienne d'Odanak où il vit depuis 77 ans, souligna sa fierté d'avoir saisi toute occasion de nature à promouvoir le bien-être de ses concitoyens et s'engagea à collaborer aussi longtemps qu'il le pourra à tout mouvement destiné à assurer le progrès et l'évolution des Indiens auxquels il se dit fier d'appartenir.

## La ville reçoit AOCO

NICOLET (R.L.) — La ville de Nicolet offrira une réception civique aux dirigeants de l'entreprise AOCO Ltée, de Nicolet, à l'occasion de son cinquantième anniversaire de fondation.

Les autorités municipales ont autorisé une dépense de \$150 pour recevoir dignement les hauts dirigeants de cette entreprise dont le gérant local est M. Roland Lessard.

En présentant une proposition en ce sens, le conseiller Antonin Forcier a mentionné qu'il avait travaillé durant 37 ans pour cette manufacture de lunettes et que les dirigeants, en 50 ans d'existence à Nicolet, n'avaient pratiquement jamais rien demandé à la ville.

Les autres membres du conseil municipal ne se sont aucunement opposés à cette proposition du conseiller Forcier qui a soulevé des arguments valables pour cette dépense de \$150.

Il est à remarquer qu'un membre actuel du conseil municipal de Nicolet, le conseiller Julien Lassonde, est employé depuis plusieurs années chez AOCO Ltée, connue encore sous le nom d'American Optical Company Ltd.

La décision du conseiller Forcier est venue à la suite d'une demande du gérant de l'entreprise, M. Roland Lessard, à l'effet que les hauts dirigeants de l'industrie désiraient signer le

Une première dans les annales des négociations à cet endroit

## Renouvellement de contrat avant expiration à la Cie J.-J. Joubert

NICOLET (R.L.) — Pour la première fois dans l'histoire du Syndicat des producteurs-fournisseurs de lait de J.J. Joubert, une entente se réalise avant la période couverte par cette dernière. Cet événement marque un fait historique pour les parties en cause, soit la Cie J.J. Joubert Ltée et le Syndicat des producteurs-fournisseurs de lait de J.J. Joubert Ltée, de Nicolet.

Une séance de négociation s'est tenue à Nicolet ces jours derniers et la période couverte par cette entente a débuté le 1er octobre dernier.

Les principales clauses de l'entente se résument comme suit, en sachant que la sentence arbitrale décrétée par la Régie des marchés agricoles, au mois de juillet dernier, offrait les

prix suivants: \$3.66 le cent livres pour le lait de qualité A livré en vrac; \$3.55 le cent livres pour le lait de qualité B en vrac; \$3.58 le cent livres pour le lait de qualité A livré en bidon; et \$3.45 le cent livres pour le lait de qualité B livré en bidon.

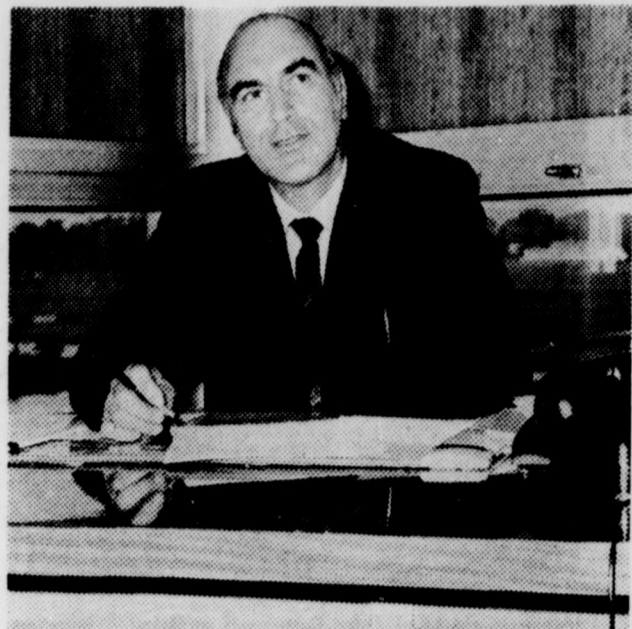
A ces prix s'ajoutent les primes suivantes: 10 cents du cent livres pour tout le lait livré au cours des mois d'octobre, novembre et décembre 1970, ainsi que durant les mois de janvier et février 1971.

Pendant le mois de mars, la prime sera de 5 cents le cent livres de lait livré à l'usine J.J. Joubert Ltée, de Nicolet.

En plus de ces primes, au cours du mois de décembre 1970 et pour la période couvrant les mois de janvier et février 1971, les producteurs recevront une prime additionnelle suivant leur production à savoir \$0.05 le cent livres de lait pour ceux qui produisent de 0 à 200 livres par jour, \$0.10 le cent livres de lait pour ceux qui produisent 200 à 300 livres de lait par jour 0.15 le cent livres de lait pour ceux qui produisent 300 livres et plus par jour.

Il va sans dire que les parties

en cause durant les séances de négociations ont fait un travail considérable pour arriver à une entente aussi concluante.



M. l'abbé Herman Payer, directeur de la pastorale scolaire à la Commission scolaire régionale Provencher, de Nicolet, laquelle groupe plus de 4,000 élèves en 1970-71.



**SAMEDI**  
31 OCTOBRE 1970

**le nouvelliste**

publiera un cahier spécial sur ses 50 ans d'information

RESERVEZ VOTRE ESPACE IMMEDIATEMENT

INFORMATION:  
**M. ELPHÈGE LEBRUN**  
Directeur de la Publicité  
376-2501



Claude Léveillé, un "grand" de la chanson québécoise qui donnera son récital à Drummondville le 12 octobre prochain au Centre culturel à 20h.30. Le spectacle comprendra aussi, en première partie l'Orchestre symphonique de Québec dans un concert populaire.



Le président sortant du club Optimiste de Victoriaville Me Gilles Boucher a fait le bilan de son année à la présidence et a ensuite remis le marteau emblématique au nouveau président, M. Raymond Charbonneau. Me Boucher a souhaité une année de succès à son remplaçant. (Photo LeRo)



L'épouse de Lord John Dunrossil, officier du Haut-Commissariat britannique à Ottawa, quitte le domicile de James Cross, alors que son chauffeur transporte ses

bagages. Plusieurs amies de Mme Cross sont venues lui rendre visite depuis l'enlèvement de son époux. (Téléphoto PC)

## L'enlèvement de James Richard Cross

# Levesque: les politiciens se servent de l'incident pour semer la confusion

MONTREAL — Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque déplore l'enlèvement du diplomate britannique James Richard Cross, mais il se dit écoeuré par "l'hypocrisie" des politiciens qui tentent de se servir de l'incident pour semer la confusion.

M. Lévesque, qui écrit une



M. René Lévesque

chronique quotidiennement dans le Journal de Montréal, précise que le Parti québécois n'a plus à dire qu'il est contre les méthodes violentes dans une société qui permet encore l'expression et l'organisation de la volonté de changement".

M. Lévesque a critiqué les déclarations comme celles qu'a fait lundi le ministre des Affai-

res extérieures, M. Sharp, qui a dit que l'enlèvement ne ferait que nuire au mouvement indépendantiste au Québec.

"Cette hypocrisie des milieux dirigeants — leur inertie béate devant trop d'injustices sociales et économiques et la facilité

avec laquelle ils s'empressent à la moindre alerte de la recourir du manteau de l'ordre établi, n'hésitant pas à recourir à la calomnie et au mensonge chaque fois que cela fait leur affaire — voilà peut-être, plus que tout autre facteur, ce qui

engendre et entretient les FLQ chez nous comme ailleurs dans le monde", dit monsieur Lévesque. Il exprime ensuite l'espoir que les ravisseurs et les responsables du pouvoir cherchent avant tout à éviter un dénouement tragique.

Selon le quotidien britannique The Guardian

## Il existerait de profondes divergences entre les gouvernements canadien et britannique

LONDRES (PC) — Le quotidien britannique The Guardian affirme qu'il existe en puissance de profondes divergences entre les gouvernements canadien et britannique sur l'attitude à adopter dans l'affaire de M. James Richard Cross, attaché commercial britannique enlevé lundi dernier par le Front de libération du Québec.

Des deux côtés de l'Atlantique, on estime que les points de vue des deux premiers ministres, MM. Pierre Elliott Trudeau et Edward Heath pourraient diverger si les négociations avec le FLQ devaient traîner en longueur.

"M. Heath doit affirmer fortement que le gouvernement canadien ne risque pas de se faire désavouer à l'échelle nationale comme il le serait si le kidnappé était de nationalité canadienne, affirme le Guardian.

De son côté, l'éditorialiste du Times, dans son commentaire sur le kidnapping, démontre "la parfaite stérilité intellectuelle et politique du Front de libération du Québec.

"Il est le meilleur défenseur du plus violent chauvinisme et du communisme le plus extrémiste, affirme l'éditorial.

"Menacer de tuer un homme parfaitement innocent, non pas

Canadien mais Britannique, si un certain nombre de postiers ne se voient pas rendre leurs emplois et si les prisonniers politiques ne sont pas libérés est aussi politiquement stupide que moralement indéfendable.

"Demander en même temps une rançon ramène la cause des Canadiens français au niveau du gangstérisme."

Par ailleurs, The Sun rapporte qu'une personnalité britannique a appelé les parents de Mme Cross à Dublin pour leur dire comment elle réagissait dans cette douloureuse affaire. Le frère de Mme Cross, M. Trevor Dagg déclare: "C'est une pénible épreuve, mais elle tient bien le coup" et il demande instamment aux autorités canadiennes "de céder et de ne pas laisser assassiner un homme de sang-froid".

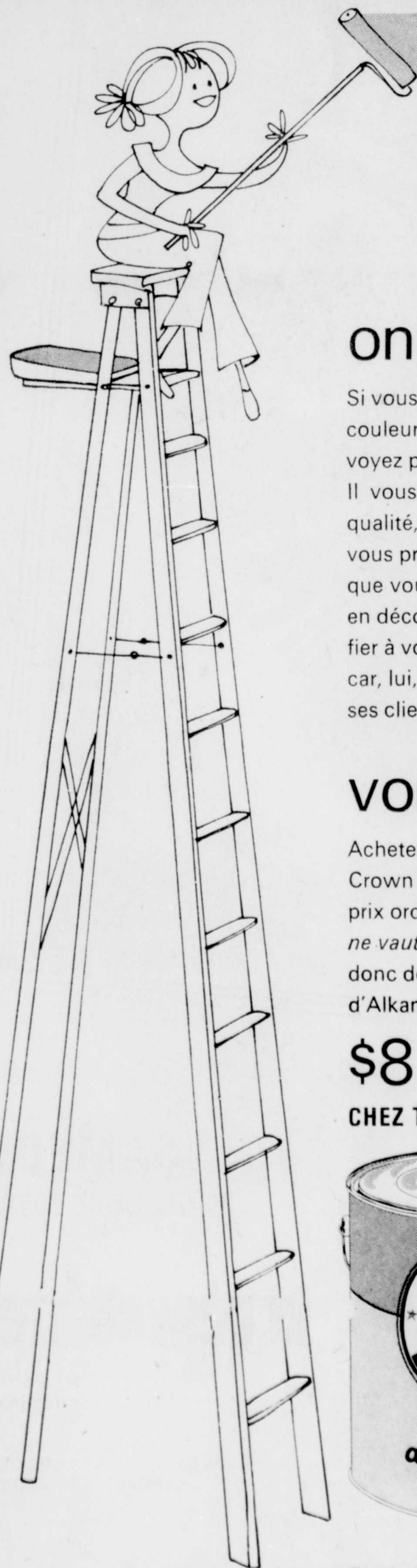
### Le New-York Times loue les 2 gouvernements

New York AFP — "Le gouvernement canadien et celui de la province de Québec ont courageusement refusé de se plier aux exigences grotesques des séparatistes québécois qui ont enlevé M. James Cross, haut-commissaire commercial britannique," écrit jeudi le New York Times, dans un éditorial.

"Ils savent que la capitulation en ferait qu'encourager d'autres enlèvements politiques et que les méprisables criminels responsables de ce rapt se sont dans doute inspirés d'enlèvement de diplomates dans d'autres pays. La libération, la semaine dernière, de terroristes arabes détenus en Grande-Bretagne, en Allemagne Occidentale et en Suisse, a encouragé les conspirateurs québécois puisqu'elle représentait une réédition partielle de ces gouvernements à la suite de détournements d'avions".

Le Times suggère que ce genre d'incident pourrait être évité si, comme l'Uruguay, le Canada refusait de se plier au chantage. Le grand quotidien new-yorkais estime que des accords internationaux devraient être conclus pour que les ravisseurs de diplomates ne puissent bénéficier du statut de réfugiés politiques dans n'importe quel pays du monde.

# c'est le temps du remue-ménage



## on se remue!

Si vous craignez d'en voir de toutes les couleurs pendant votre ménage d'automne, voyez plutôt votre marchand Crown Diamond. Il vous conseillera une peinture de qualité, comme l'Alkamur semi-lustre. Et il vous préparera, sur place, les teintes exactes que vous désirez. De plus, c'est un spécialiste en décoration. Alors, n'ayez pas peur de vous fier à votre marchand Crown Diamond... car, lui, il n'a pas peur de se remuer pour ses clients!

## vous ménagez!

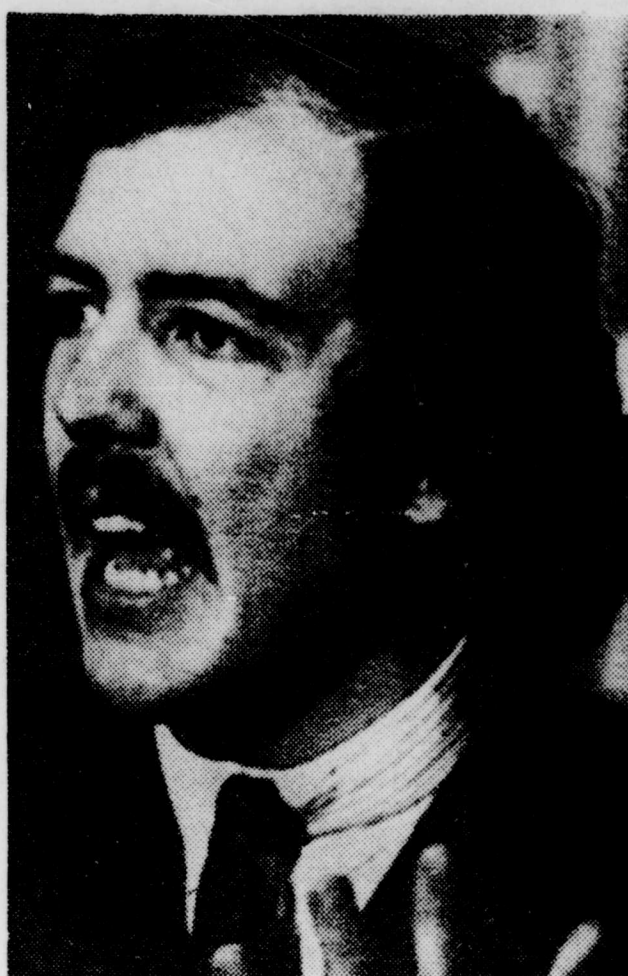
Achetez votre peinture d'intérieur chez Crown Diamond et épargnez presque 30% du prix ordinaire, suggéré au détail. Cette offre ne vaut que pour un temps limité. Hâtez-vous donc de vous procurer plusieurs gallons d'Alkamur semi-lustre pour aussi peu que

# \$8.79 le gallon

CHEZ TOUT MARCHAND PARTICIPANT



En blanc comme en teintes pastel ou moyennes



Le défenseur des prisonniers dits politiques Me Raymond Lemieux

## Mise en garde avant le délai de minuit ce matin

Voici le texte de ce que l'on croit être le cinquième communiqué émis par le Front de Libération du Québec à la suite de l'enlèvement du diplomate britannique James Cross. Le communiqué a été recueilli à 14h30, hier après-midi dans une cabine téléphonique située dans le nord de Montréal.

Communiqué No 5-6 octobre 1970-Délai 12 heures.

"Le Front de Libération du Québec tient une dernière fois à mettre en garde les autorités en place. Si d'ici douze heures (minuit) les autorités en place n'ont pas:

1. Prouvé leur bonne foi en diffusant sur les ondes de Radio-Canada notre manifeste politique tel que stipulé dans le communiqué numéro 4;

2. Ordonné aux forces policières fascistes d'arrêter sur le champ leurs fouilles, persécutions, arrestations ou tortures;

"Le front de Libération du Québec se verra dans l'obligation de supprimer le diplomate J. Cross.

"Une fois ces conditions réalisées, le FLQ demande aux autorités en place de spécifier correctement ce qu'elles qualifient de demandes irraisonnables.

"Quant aux garanties que demandent les autorités en place, elles doivent exister selon la bonne foi des deux parties en cause. Nous le répétons, nous ne mettrons pas la vie de J. Cross en jeu pour une question de "piastres".

"Nous libérerons le diplomate Cross dans les 24 heures qui suivront la réalisation d'une autre condition ayant trait à la libération des prisonniers politiques "Consentants".

Signé Front de Libération Québécois

"Remarque: Nous rejetons l'idée d'un médiateur; nous continuerons d'établir nos communications selon nos normes en évitant les pièges tendus par la police fasciste".

## Le FLQ ne veut pas de médiateur

MONTREAL — Le Front de Libération du Québec a rejeté hier l'idée de nommer un médiateur pour établir une communication entre le gouvernement et les ravisseurs du diplomate britannique James Richard Cross. Le FLQ a d'autre part fixé à minuit ce matin l'échéance à laquelle le gouvernement devra s'être conformé à certaines conditions afin que le diplomate puisse être libéré.

Le FLQ a demandé entre autres que leur manifeste politique soit radiodiffusé et que les opérations de police soient suspendues.



Le rapport intérimaire de la Commission LeDain sur l'usage des drogues à des fins non médicales a déjà été publié.

Il devrait également faire l'objet d'un intérêt considérable de la part du public.

La Commission aimerait entendre vos observations sur ce rapport, ou sur ce sujet en général—

lors d'une audience qu'elle tiendra le 15 octobre de 9h.30 à midi au CEGEP et à 20h. à la Salle du Séminaire.

Votre opinion sera utile à l'établissement du rapport final et des recommandations qui seront soumises au gouvernement fédéral.

Vous pourrez présenter vos opinions en toute liberté. Si vous préférez soumettre un mémoire officiel par écrit ou faire une déposition de vive voix, ou les deux, veuillez communiquer avec

**M. James J. Moore,**  
secrétaire exécutif,  
a/s de la Commission, Edifice Berger,  
100, rue Metcalfe, Ottawa, Canada.

DISTILLÉE AU CANADA PAR LA STE PIERRE SMIRNOFF FLS.



# Smirnoff

discrète au gout...discrète à l'odorat